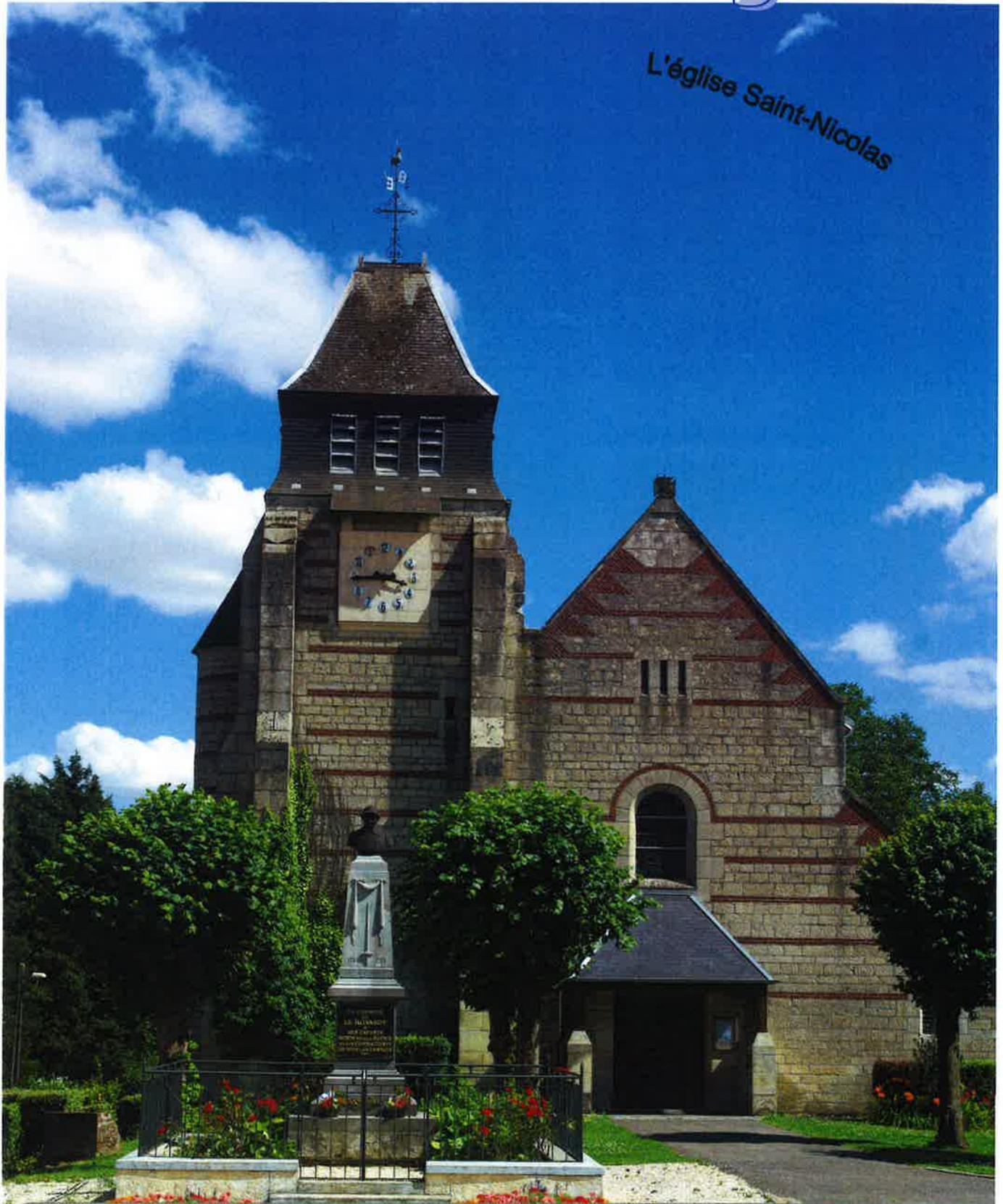


Le Ronssoyen

L'église Saint-Nicolas



Gratuit – dix-septième publication

Mairie 7 Rue Charles de Gaulle 80740 LE RONSSOY
Téléphone et Fax : 03 22 86 63 09
Adresse e-mail : mairie-le-ronssoy@orange.fr

I.P.N.S

Sommaire



Editorial	page 3
L'agenda des élus	pages 4 à 8
Les réalisations de l'année 2015	page 9
Les projets d'investissement pour 2016	page 9
Les subventions 2016	page 10
La Commune œuvre pour son école	page 11
A qui incombe l'entretien des trottoirs ?	page 12
La nature, un plaisir pour l'œil ou un reflet de l'irrespect ?	page 13
Infos	pages 14-15
Prime d'activité	pages 16-17
L'activité du village	pages 18-19
La Bibliothèque	page 20
Les écrits picards de Jean-Marie	page 21
Etat-civil 2015	page 22
Nos associations	page 23
Retour sur les festivités	pages 24-25
Des champions au Kano Club	pages 26 à 28
Dates à retenir	page 29



**OUVERTURE DE LA MAIRIE
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 16H30 à 17H45**



**Monsieur le Maire est
présent du lundi au jeudi
aux heures d'ouverture.**

L'équipe municipale

Maire : BRAY Michel

Adjoint : GUIDÉ Bernard
DUCATTEAU Jean-François
DRANCOURT Michel
LAGACHE Serge

Conseillers :

ANCELLE Murielle
BRIHAY Jean-Jacques
CAGNIART Claude
CARDON Danielle
CAZÉ Aurélien
DERMY Olivier
MORIAUX Jean-Michel
SAUVAGE Éric
SAVARY Franck

Le personnel communal

Secrétaire : SALLIER Marie-Ange

Agent d'entretien :

SERY Jean-Jacques

Agent d'entretien aux écoles :

MORIAUX Cindy

Contrats Unique d'Insertion (C.U.I.) :

DEPUIS Catherine, DESJARDINS Jean-Louis, JACQUET Anthony

Contrat d'Avenir : MORIAUX Amélie

Editorial

Certains d'entre vous se sont plaints des tontes de gazon ou même encore que l'herbe poussait partout. Les employés de Commune ont fait le maximum pour éviter cela.

J'ai calculé qu'il y avait près de 2 hectares à tondre, chose impossible en 1 journée de beau temps. De même, les traitements sont de moins en moins efficaces, à cause du respect de l'environnement et de la pluie.

Je vous rappelle qu'il a plu sans presque discontinuer du 8 Mai 2016 au 14 Juillet 2016.

Alors, perte de mémoire ou simple esprit de critique... ! Jugez par vous-même.

Il aurait été facile de prendre exceptionnellement sa tondeuse ou même de s'occuper des fleurs, comme ça se réalise dans des Communes voisines.

Comme disait Lamartine : « la critique est la puissance des impuissants. »

Le Maire



« Voyons, qu'ont-ils fait pour notre Commune...? »

Mais que font vos élus ? Un léger aperçu de l'année 2015...

Date	Heure	Sujet	Qui ?
Lundi 5 Janvier	16h30	Rendez-vous pour l'organisation d'un anniversaire de mariage	Le Maire
	17h00	Rendez-vous avec des locataires	
Mardi 6 Janvier	16h00	Rendez-vous avec l'équipe enseignante pour le projet de voyage scolaire	
	16h45	Rendez-vous avec une concitoyenne	
Jeudi 8 Janvier	10h00	Rendez-vous avec la Société <i>wpd</i> pour les éoliennes	
Samedi 10 Janvier	12h00	Réception pour le départ en retraite d'une salariée de l'usine TVE habitant Le Ronsoy	Le Maire, Bernard Guidé et Jean-François Ducatteau, 1 ^{er} et 2 ^{ème} Adjoint
Lundi 12 Janvier	17h30	Réunion pour l'organisation des activités périscolaires	Le Maire
Mardi 13 Janvier	16h00	Rendez-vous avec un Assistant de Vie Scolaire (A.V.S.)	
Jeudi 15 Janvier	9h00	Réunion de chantier de la Station d'épuration	Maire et Adjoint
Jeudi 15 Janvier	19h00	Cérémonie des Vœux à la Communauté de Communes de Péronne	Le Maire
Vendredi 16 Janvier	11h00	Inauguration de la Maison Médicale de Roisel	
Mercredi 21 Janvier	19h00	Réunion de Conseil Municipal	Tout le Conseil
Jeudi 22 Janvier	9h00	Rendez-vous pour le bornage du lotissement Rue de la Libération	Le Maire
Jeudi 22 Janvier	15h00	Assemblée Générale du Club des Aînés	
Mardi 27 Janvier	16h00	Réunion décentralisée à Péronne sur la Révision Foncière	
Jeudi 29 Janvier	9h00	Réunion de chantier de la Station d'épuration	Maire et Adjoint
	10h30	2 ^{ème} Rendez-vous pour le bornage du lotissement Rue de la Libération	Le Maire
	16h30	Rendez-vous avec un concitoyen	
	17h00	Rendez-vous avec une concitoyenne	
Lundi 2 Février	16h30	Rendez-vous avec un apiculteur pour la mise en place de ruches	
Mercredi 4 Février	14h00	Réunion avec Noréade pour les travaux d'assainissement	Maire et Adjoint
Jeudi 12 Février	9h00	Réunion de chantier de la Station d'épuration	
Jeudi 12 Février	18h00	Réunion publique pour la première tranche des travaux d'assainissement	
Jeudi 12 Février	18h00	Réunion SCOT à Doingt	Jean-François Ducatteau, 2 ^{ème} Adjoint
Lundi 23 Février	16h30	Rendez-vous avec des concitoyens suite à un problème de chiens errants ayant mordu un enfant	Le Maire
Mardi 24 Février	14h00	Rendez-vous avec Verdi Ingénierie pour l'estimation des travaux de voirie	
Jeudi 26 Février	9h00	Réunion de chantier de la Station d'épuration	Maire et Adjoint
Mercredi 4 Mars	18h30	Réunion de bureau à la Communauté de Communes de Péronne	Le Maire
Jeudi 5 Mars	17h30	Réunion pour l'organisation des activités périscolaires	Le Maire

Vendredi 6 Mars	10h00	Rendez-vous avec la Société <i>wpd</i> pour les éoliennes	Maire et Adjoint
Mercredi 11 Mars	17h45	Rendez-vous avec ces concitoyens	Le Maire
Mercredi 11 Mars	18h00	Réunion avec des candidats aux élections départementales	Tout le Conseil
Mercredi 11 Mars	19h00	Réunion de Conseil Municipal	
Jeudi 12 Mars	9h00	Réunion de chantier de la Station d'épuration	Maire et Adjoint
Dimanche 22 Mars		Elections Départementales	Tout le Conseil
Jeudi 26 Mars	9h00	Réunion de chantier de la Station d'épuration	Maire et Adjoint
Jeudi 26 Mars	19h00	Réunion de bureau à la Communauté de Communes de Péronne	Le Maire
Dimanche 29 Mars		Elections Départementales	Tout le Conseil
Mardi 31 Mars	16h15	Conseil d'école	Le Maire
Mercredi 1 ^{er} Avril	19h00	Conseil Communautaire à la Communauté de Communes de Péronne	Bernard Guidé, 1 ^{er} Adjoint
Jeudi 2 Avril	16h30	Rendez-vous avec un concitoyen suite à un problème de chiens errants ayant mordu un enfant	Le Maire et Bernard Guidé, 1 ^{er} Adjoint
Vendredi 3 Avril	8h30	Rendez-vous avec Noréade pour les travaux d'assainissement des logements et bâtiments communaux	
Dimanche 5 Avril		Course cycliste : Prix Max Cottrelle	Tout le Conseil
Jeudi 9 Avril 2015	9h00	Réunion de chantier de la Station d'épuration	Maire et Adjoint
Lundi 13 Avril	18h30	Commission des Finances	La Commission
Mardi 14 Avril	18h30	Réunion de CCAS	Tout le CCAS
	19h30	Réunion de Conseil Municipal	Tout le Conseil
Jeudi 23 Avril	15h00	Réunion pour les travaux d'assainissement	Maire et Adjoint
Dimanche 26 Avril	10h45	Commémoration : Journée des Déportés	Tout le Conseil
Mardi 28 Avril	19h00	Réunion des Commissions Canal Seine Nord Europe / Développement économique	Le Maire
Jeudi 30 Avril	14h00	Réunion de chantier de la Station d'épuration	Maire et Adjoint
	15h00	Réunion de travail	Le Maire et la Commission des Travaux
Lundi 4 Mai	19h00	Réunion de bureau à la Communauté de Communes de Péronne	Le Maire
Jeudi 6 Mai	10h00	Réunion de chantier de la Station d'épuration	Maire et Adjoint
	18h00	Réunion pour l'organisation des activités périscolaires	Le Maire
Vendredi 8 Mai	11h15	Commémoration du 8 Mai 1945	Tout le Conseil
Mardi 12 Mai	10h00	Réunion pour la voirie départementale Rue Charles de Gaulle	Bernard Guidé et Jean-François Ducatteau, 1 ^{er} et 2 ^{ème} Adjoint
Lundi 18 Mai	8h30	Rendez-vous pour une demande de stage	Bernard Guidé et Jean-François Ducatteau, 1 ^{er} et 2 ^{ème} Adjoint
	11h00	Rendez-vous avec un architecture pour projection de travaux à la Salle des Fêtes	
Jeudi 21 Mai	9h00	Réunion de chantier de la Station d'épuration	Maire et Adjoint
	14h00	Réunion de chantier pour l'assainissement	Maire et Adjoint
Mardi 26 Mai		Visite de la station d'épuration	Tout le Conseil
Jeudi 28 Mai	10h30	Réunion de chantier pour l'assainissement	Maire et Adjoint
Jeudi 30 Mai	10h30	Réunion de chantier de la Station d'épuration	Maire et Adjoint
Lundi 1 ^{er} Juin	17h30	Rendez-vous pour la mise au point du centre aéré d'été	Le Maire
	18h30	Commission des Fêtes	Tout le Conseil
Mardi 2 Juin	16h00	Rendez-vous avec l'équipe enseignante	Le Maire
Jeudi 4 Juin	9h00	Réunion de chantier de la Station d'épuration	Maire et Adjoint
	10h30	Réunion de chantier pour l'assainissement	
	10h00	Réunion de bureau à la Communauté de Communes de Péronne	Le Maire

Mercredi 10 Juin	10H00	Rendez-vous avec un concitoyen	Le Maire et Bernard Guidé, 1 ^{er} Adjoint
Mercredi 10 Juin	10h30	Réunion de chantier pour l'assainissement	Maire et Adjoint
	18h00	Réunion SCOT à Villers-Carbonnel	Le Maire
Jeudi 11 Juin	19h30	Réunion de bureau à la Communauté de Communes de Péronne	Le Maire
Vendredi 12 Juin	Après-midi	Présentation du projet de modernisation énergétique du Groupe La Vermandoise à la Sucrierie de Sainte Emilie	Le Maire
Samedi 13 Juin		Kermesse de l'école	Maire et Adjoint
Mardi 16 Juin	16H30	Conseil d'école à Templeux-le-Guérard	Jean-François Ducatteau, 2 ^{ème} Adjoint
Mercredi 17 Juin	19h00	Réunion de Conseil Municipal	Tout le Conseil
Jeudi 18 Juin	9h00	Réunion de chantier de la Station d'épuration	Maire et Adjoint
	10h30	Réunion de chantier pour l'assainissement	Maire et Adjoint
	17h45	Commémoration : Appel du Général de Gaulle	Tout le Conseil
20, 21 et 22 Juin		Fête communale	Tout le Conseil
Dimanche 21 Juin		Fête de la musique	Tout le Conseil
Lundi 22 Juin	13h30	Rendez-vous avec Astelle pour le projet de lotissement	Le Maire
Mardi 23 Juin	18h00	Réunion-bilan des activités périscolaires	Le Maire
Mercredi 24 Juin	18h30	Réunion de bureau à la Communauté de Communes de Péronne	Le Maire
Jeudi 25 Juin	10h30	Réunion de chantier pour l'assainissement	Maire et Adjoint
	16H30	Rendez-vous avec les parents d'élèves perturbateurs	Le Maire et Bernard Guidé, 1 ^{er} Adjoint
	17H00	Rendez-vous avec une concitoyenne pour une plainte de voisinage	Le Maire et Bernard Guidé, 1 ^{er} Adjoint
Jeudi 2 Juillet	10h30	Réunion de chantier pour l'assainissement	Maire et Adjoint
Lundi 6 Juillet	9h00	Rendez-vous avec la SICAE pour un devis pour le projet de lotissement	Jean-François Ducatteau, 2 ^{ème} Adjoint
	18h30	Assemblée Générale de l'ADMR	Michel Drancourt, 3 ^{ème} Adjoint
Mardi 7 Juillet	9h30	Tirage au sort des Jurés d'Assise	Les Adjoint
Mercredi 8 Juillet	13h30	Réunion pour l'assainissement	Les Adjoint
Vendredi 10 Juillet	17h00	Passage du jury pour le Concours d'épouvantails	Les Adjoint et Danielle Cardon, Conseillère Municipale
Mardi 14 Juillet		Fête Nationale	Tout le Conseil
Jeudi 16 Juillet	10h30	Réunion de chantier pour l'assainissement	Maire et Adjoint
Jeudi 23 Juillet	10h30	Réunion de chantier pour l'assainissement	Maire et Adjoint
Mercredi 29 Juillet	19h00	Réunion de Conseil Municipal	Tout le Conseil
Jeudi 30 Juillet	10h30	Réunion de chantier pour l'assainissement	Maire et Adjoint
Mercredi 5 Août	11h00	Réunion de bureau à la Communauté de Communes de Péronne	Le Maire
Lundi 10 Août	16h30	Rendez-vous de préparation pour les activités périscolaires de la rentrée	Le Maire
	16h45	Rendez-vous avec des concitoyens pour divers problèmes	Le Maire
	17h00		
Jeudi 27 Août	16h30	Rendez-vous avec un concitoyen	Le Maire
Lundi 31 Août	16h00	Rendez-vous pour la mise en place des activités périscolaires 2015-2016	Le Maire et Jean-François Ducatteau, 2 ^{ème} Adjoint
Mercredi 2 Septembre	19h00	Réunion de Conseil Municipal	Tout le Conseil

Vendredi 4 Septembre	10h30	Rendez-vous avec la Société <i>wpd</i> pour les éoliennes	Maire et Adjoint
Samedi 5 Septembre	11h00	Remise de la médaille de la Famille Française à une Ronssoyenne	Tout le Conseil et les membres du C.C.A.S.
Jeudi 10 Septembre	10h30	Réunion de chantier pour l'assainissement	Maire et Adjoint
Lundi 14 Septembre	16h30	Rendez-vous avec un agriculteur pour la réfection du chemin de Bony	Le Maire et Jean-François Ducatteau, 2 ^{ème} Adjoint
Mardi 15 Septembre	19h00	Réunion de bureau à la Communauté de Communes de Péronne	Le Maire
Jeudi 17 Septembre	10h30	Réunion de chantier pour l'assainissement	Maire et Adjoint
Samedi 19 Septembre	Matin	Manifestation à Roisel contre la fermeture de la Perception	Le Maire
Lundi 21 Septembre	19h30	Conseil Communautaire à la Communauté de Communes de Péronne	Bernard Guidé, 1 ^{er} Adjoint
Jeudi 1 ^{er} Octobre	9h30	Révision de la liste électorale en vue des élections régionales de Décembre 2015	Le Maire et la Commission électorale
Samedi 3 Octobre	10h00	Assemblée générale extraordinaire des ACPG CATM à la Mairie de Lempire	Le Maire et Bernard Guidé, 1 ^{er} Adjoint
Mardi 6 Octobre	16h00	Réunion avec l'équipe enseignante et <i>Vacances Plurielles</i> pour la préparation du PEDT (Projet EDucatif Territorial) pour l'organisation des activités périscolaires	Le Maire
Samedi 10 Octobre	Matin	OPERATION BRIOCHES	Tout le Conseil
Lundi 12 Octobre	12h00	Passage de la Commission Départementale pour les fonds de caniveaux Rue Charles de Gaulle	Maire et Adjoint
	16H30	Rendez-vous avec un concitoyen pour un problème législatif	Le Maire et Bernard Guidé, 1 ^{er} Adjoint
Mardi 13 Octobre	10h00	Réunion de chantier de la Station d'épuration	Maire et Adjoint
Dimanche 18 Octobre		Repas des aînés	Tout le Conseil
Mardi 20 Octobre	18h00	Réunion avec la Société <i>wpd</i> pour la présentation du projet éolien.	Maire et Adjoint
	19h00	Réunion de Conseil Municipal	Tout le Conseil
Dimanche 18 Octobre		REPAS DES AINES	Tout le Conseil
Lundi 26 Octobre	8h30	Rendez-vous avec le CFPPA de la Haute-Somme pour l'accueil d'un stagiaire	Le Maire
Mardi 27 Octobre	19h00	Réunion avec les Présidents d'Associations pour le Téléthon 2015 et le calendrier des Fêtes 2016	Le Maire et Serge Lagache, 4 ^{ème} Adjoint
Samedi 31 Octobre		Ste Geneviève de la Gendarmerie	Le Maire
Mercredi 4 Novembre	10h30	Réunion de pré-réception des travaux d'assainissement	Maire et Adjoint
	20h00	Réunion de bureau à la Communauté de Communes de Péronne	Le Maire
Jeudi 5 Novembre	10h30	Pré-réception des travaux d'assainissement	Maire et Adjoint
Vendredi 6 Novembre	12h00	Conseil d'école exceptionnel	Michel Drancourt, 3 ^{ème} Adjoint
Lundi 9 Novembre	11h00	Réunion avec Astelle pour les travaux à la Salle des Fêtes	Maire et Adjoint
	16h30	Rendez-vous avec La Directrice d'école	Le Maire
Mardi 10 Novembre	17h15	Conseil d'école	Jean-François Ducatteau, 2 ^{ème} Adjoint
Mercredi 11 Novembre	10h30	Commémoration	Tout le Conseil

« Comme quoi, on ne se rend rarement compte du boulot des autres !!! »



Jeudi 12 Novembre	10h00	Rendez-vous pour le projet d'installation d'une infirmière libérale	Le Maire
Mardi 17 Novembre	19h00	Réunion de Conseil Municipal	Tout le Conseil
Jeudi 19 Novembre	18h30	Conseil Communautaire à la Communauté de Communes de Roisel	Bernard Guidé, 1 ^{er} Adjoint
Vendredi 20 Novembre	10h00	Réunion à Amiens sur l'état d'urgence suite aux attaques terroristes	Jean-François Ducatteau et Michel Drancourt, 2 ^{ème} et 3 ^{ème} Adjoint
	18h30	Assemblée Générale de l'Amicale des Maires du Canton de Roisel	Le Maire
Jeudi 3 Décembre	18h30	Conseil Communautaire à Hem Monaco	Bernard Guidé, 1 ^{er} Adjoint
Vendredi 4 Décembre	9h00	Rendez-vous pour une installation pour l'augmentation du débit internet	Jean-François Ducatteau, 2 ^{ème} Adjoint
	10h00	Réunion Noréade à Essigny-le-Grand	Le Maire
Samedi 5 Décembre	TELETHON		Tout le Conseil
	11h00	Commémoration : Journée de l'Algérie	Tout le Conseil
Dimanche 6 Décembre	Elections Régionales		Tout le Conseil
Mardi 8 Décembre	Visite de la SVI de Ste Emilie		Le Maire
Mercredi 9 Décembre	16h30	Deuxième rendez-vous pour le projet d'installation d'une infirmière libérale	Le Maire
Dimanche 13 Décembre	Elections Régionales		Tout le Conseil
Lundi 14 Décembre	16h30	Rendez-vous avec un artisan-maçon pour le projet de cabinet d'Infirmière	Le Maire
Vendredi 18 Décembre	Fête de Noël de l'école		Tout le Conseil
Samedi 19 Décembre	Matin	Distribution des colis des aînés de la Commune	Tout le Conseil



LES REALISATIONS DE L'ANNEE 2015

- ▶ Des travaux à la toiture de la Mairie ;
- ▶ La terrasse au logement de la Boulangerie ;
- ▶ Des travaux au Café ;
- ▶ Des travaux au logement 42 Rue Charles de Gaulle ;
- ▶ Début des travaux au Cabinet d'infirmière ;
- ▶ La réfection du Chemin de Bony.

LES PROJETS D'INVESTISSEMENTS POUR 2016

- ▶ **11 832,00 €** pour les travaux d'assainissement des bâtiments publics et logements communaux Rue Charles de Gaulle et Winston Churchill ;
- ▶ **10 000,00 €** pour l'installation de douches au Kano et à l'atelier communal ;
- ▶ **20 000,00 €** pour des travaux à la Salle des Fêtes ;
- ▶ **127 000,00 €** pour les travaux au 28 Rue Charles de Gaulle (Cabinet d'infirmière et maison) ;
- ▶ **48 000,00 €** pour l'achat d'un terrain ;
- ▶ **3 360,00 €** pour la rénovation de l'éclairage public Rue Marcel Léger.

Ce qui n'était pas prévu :
remplacer le fourgon communal accidenté
et expertisé « bon pour la casse » :
21 000,00 €

Les Subventions 2016 : 8 000,00 €



• Association aux Enfants de nos villages	300,00 €
• Association des Parents d'Elèves	335,00 €
• Association au Ronssoy bien	404,00 €
• Coopérative Scolaire	454,00 €
• Club des aînés Chés Verts Lurons	432,00 €
• Entente Sportive Football	1 650,00 €
• Le Kano Club de Le Ronssoy (Judo)	772,00 €
• Société de Chasse	697,00 €
• Amicale des Maires du Canton de Roisel	582,00 €
• Associations des Paralysés de France	78,00 €
• Comité des Maladies Respiratoires	38,00 €
• La Croix de Guerre	43,00 €
• La Croix Rouge	96,00 €
• Ligue contre le Cancer	150,00 €
• Mutuelle de Retraite des Agents du Trésor	34,00 €
• La Prévention Routière	23,00 €
• Téléthon	200,00 €
• Divers	1 712,00 €

La Commune oeuvre pour son école



Comme vous le savez, la Commune et son Conseil Municipal, oeuvre depuis de nombreuses années pour la sauvegarde et le bon fonctionnement de son école. Monsieur le Maire et son équipe ne lésinent pas sur leur temps, leur mobilisation, d'importants moyens matériels et financiers, des services (garderie et cantine), etc., pour apporter aux familles et aux enfants une bonne qualité de vie scolaire.

Pourtant, certaines personnes ont mené pendant quelques mois une propagande pour desservir l'école et du coup fragiliser ce que d'autres ont su bâtir.

La Commune, et en particulier Monsieur le Maire, a toujours agi pour le bien commun.

De nouveaux acteurs ont plutôt opté pour leurs intérêts propres, suggérant par exemple de faire des économies en supprimant les jouets de Noël (qui sont distribués sans distinction à tous les enfants de l'école) et le colis des aînés, au profit du financement du centre aéré pendant toutes les petites vacances (qui ne concerne qu'une poignée d'enfants).

De nombreux parents ont d'ailleurs été sollicités et invités à aller inscrire leurs enfants ailleurs.

Lors de réunions de C.C.A.S. et de Conseil Municipal, chacun a choisi de garder la vocation sociale du C.C.A.S. (qui finance le centre aéré d'été, les jouets de Noël et le colis des aînés), qui est de satisfaire un grand nombre, sur un principe de partage et d'égalité.

S'unir pour trouver des solutions qui soient bénéfiques à tous, n'est-ce pas la clef de la réussite ?...



A la rentrée de Septembre 2016, l'école accueille les enfants de 2 ans. La Commune va donc prendre un Contrat aidé, pour subvenir au surcroît de travail.

A qui incombe l'entretien du trottoir qui se trouve devant chez vous ?

Contrairement à bien des idées reçues, l'entretien des trottoirs et du caniveau, devant chaque domicile, est à la charge des riverains :

- le nettoyage et le désherbage afin de permettre le passage des piétons en toute sécurité,
- et l'écoulement des eaux le long des fils d'eau.



Le mauvais entretien des trottoirs peut causer des troubles de voisinage, voire des accidents. Les occupants des immeubles bordant le trottoir sont tenus de laisser cette voie publique libre aux allers et venues des passants.

Ils ne peuvent ni y planter des arbres, ni y déposer des matériaux et ordures.

Concernant le déneigement, les riverains sont généralement tenus de casser la glace, de déneiger, de balayer la neige devant leurs propriétés et de jeter du sable ou du sel afin d'éviter la formation de verglas, pour permettre le passage des piétons et l'écoulement des eaux le long des caniveaux (*Code des Collectivités Territoriales*).



De même, les riverains doivent élaguer leurs arbres, arbustes et haies, situés en bordure de la voie publique, de manière à ce qu'ils ne débordent pas sur celle-ci et que les branches ne viennent pas toucher les câbles électriques et téléphoniques.

Il est également demandé aux riverains de tailler les arbres susceptibles d'entraver la circulation des piétons ou de réduire la visibilité des automobilistes.



Toute négligence est susceptible d'entraîner la responsabilité du propriétaire ou du locataire riverain.

La nature, un plaisir pour l'oeil ou un reflet de l'irrespect ?



Quand le beau temps revient, il fait bon se promener par les chemins... **Mais...** il est désolant d'y découvrir le chaos. En effet, le propriétaire des bois situé Ruelle du Comte, dont l'entrée se trouve Rue de la Libération et débouche près de la Mairie, s'est plaint de dépôts de branches et de déchets d'élagage dans ses propriétés.

Il est rappelé aux propriétaires ou locataires jouxtant ces terrains qu'il est interdit de jeter les déchets issus de l'élagage, ou autre détritrus, dans les propriétés privées et les chemins. Un espace naturel n'est pas une décharge et doit être respecté.

En ce qui concerne les zones de containers à verres, la règle est simple : ne déposez pas vos sacs sur place, mais mettez vos bouteilles et cannettes dans les contenants. Ces emplacements ne doivent pas être une poubelle où déposer ce dont on veut se débarrasser.



Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975 : "*Se débarrasser de ses déchets au coin d'un bois ou dans un terrain en zone naturelle même si l'on est propriétaire est strictement interdit*". L'article R 635-8 du nouveau Code Pénal vient sanctionner d'une contravention de 5ème classe (de 1 500 à 3 000 €) le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter, en lieu public ou privé, une épave de véhicule, des ordures, des déchets, des matériaux ou tout autre objet de quelque nature que ce soit, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente.



Cogitez ce dicton bien connu : « **Ne fais pas à autrui ce que tu n'aimerais pas qu'on te fasse** ». Toute vie en société implique des contraintes : les accepter, c'est respecter l'autre et participer ainsi à une meilleure vie pour tous...



INFOS



DEMANDE DE PASSEPORT BIOMETRIQUE : PRÉ-DEMANDE EN LIGNE.

Depuis le 1^{er} Juillet 2016, le Ministère de l'Intérieur a mis en place un téléservice dit de « pré-demande de passeport en ligne », sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).

Ce téléservice concerne uniquement le recueil dématérialisé des informations administratives de l'utilisateur, actuellement recueillies au moyen du *Cerfa n°12100*02* de demande de passeport.

C'est valable pour une première demande tout comme pour un renouvellement de passeport (*sont exclues pour le moment les demandes de passeports professionnels et de passeports temporaires*), y compris en cas de perte ou de vol. La demande pour les mineurs sera effectuée par son représentant légal.

L'agent chargé du recueil de la demande de passeport récupérera ainsi les données saisies en ligne pour alimenter la demande enregistrée en Mairie.

Cette procédure n'est cependant pas obligatoire. L'utilisateur pourra choisir le *Cerfa* papier ou la pré-demande en ligne.

- 1- L'utilisateur doit créer un compte sur le site de l'ANTS.
- 2- Il fait sa pré-demande, la valide et imprime un récapitulatif sur lequel figure notamment, le numéro de sa pré-demande et un QR code.
- 3- Il dépose son dossier de demande au guichet de la Mairie :
 - le récapitulatif de la pré-demande ou s'il ne peut l'imprimer, le numéro de cette pré-demande ;
 - votre pièce d'identité et pour les mineurs, la pièce d'identité du parent qui fait la demande (original + photocopie) ;
 - 2 photos ;
 - Un timbre fiscal : 86 euros pour les personnes majeures, 42 euros pour les mineurs de + de 15 ans et 17 euros pour les – de 15 ans ;
 - Un acte de naissance de moins de trois mois ;
 - Un justificatif de domicile (original + photocopie / celui des parents pour les mineurs).
 - En cas de renouvellement, votre ancien passeport.

**MAIRIE DE PERONNE
OUVERTURE DE LA STATION BIOMETRIQUE
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**

03 22 73 31 96

Lundi de 14h00 à 16h30

Mardi et Jeudi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30

Mercredi et Vendredi de 8h30 à 11h30

Liste des documents justifiant le domicile :

- Facture de moins de trois mois d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone (y compris de téléphone mobile) ;
- Avis d'imposition ou avis de non imposition ;
- Quittance d'assurance (incendie, risques locatifs ou responsabilité civile) pour le logement ;
- Titre de propriété ou quittance de loyer.

La copie d'une facture électronique est acceptée.

Si le demandeur habite chez un particulier :

- Pièce d'identité de la personne qui héberge ;
- Lettre signée certifiant que le demandeur habite chez elle depuis plus de trois mois ;
- Justificatif de domicile au nom de la personne l'hébergeant.

Pour l'enfant mineur :

- le justificatif doit mentionner le nom d'au moins un de ses parents.

Pour le mineur vivant chez l'un de ses parents :

- le justificatif du parent chez qui l'enfant a sa résidence habituelle.

Pour l'enfant en garde alternée :

- la preuve de résidence alternée (convention conclue entre les parents ou décision du juge) et 1 justificatif de domicile pour chaque parent.

Rappel : Les jeunes de 16 ans ont trois mois pour venir se faire recenser en Mairie, munis du livret de famille et de leur carte d'identité

Ma situation me permet-elle de percevoir la **Prime d'activité** ?



J'AI + DE 18 ANS

OUI



Je suis salarié



Je suis travailleur indépendant



Je suis étudiant salarié ou apprenti

OUI

OUI

OUI



Mon salaire est inférieur à $\approx 1500\text{€}$ net (1,3 smic)



Je perçois durant au moins 3 mois un salaire compris entre $\approx 890\text{€}$ net (0,78 smic) et $\approx 1500\text{€}$ net (1,3 smic)

Je vérifie si j'ai droit à la Prime d'activité sur caf.fr



Prime d'activité

Article à utiliser par les partenaires pour informer leur public agricole

janvier 2016

Tout savoir sur la Prime d'activité

La Prime d'activité est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016. Cette prime a pour objectif d'encourager l'exercice ou la reprise d'activité. Prise en charge par les Caf et la MSA pour ses ressortissants agricoles, elle complète leurs revenus s'ils ne dépassent pas un certain montant.

Qui peut être concerné par la Prime d'activité ?

La Prime d'activité s'adresse à toute personne en activité, âgée d'au moins dix-huit ans. Elle concerne les travailleurs, salariés, indépendants ou exploitants agricoles, ainsi que les apprentis et les étudiants salariés. Pour en bénéficier, les revenus ne doivent pas être supérieurs à environ 1 500 € net par mois pour une personne seule. Les étudiants et les apprentis doivent en plus percevoir un salaire minimum d'environ 890 € net par mois pendant au moins trois mois.

Comment savoir si vous avez droit à la Prime d'activité ?

Si vous pensez pouvoir bénéficier de la Prime d'activité, rendez-vous sur le site Internet de votre MSA. Un simulateur en accès libre vous permet de savoir si vous remplissez les conditions pour la percevoir et de calculer le montant approximatif auquel vous aurez droit, selon les éléments que vous aurez déclarés.

Comment demander la prestation ?

Si vous êtes à la MSA et que vous remplissez les conditions pour bénéficier de la prime, vous pouvez vous connecter sur votre espace privé, accessible sur le site Internet de votre MSA www.msa-picardie.fr, onglet « Vous êtes », rubrique « Partenaires ». Une fois identifié, vous pouvez directement faire votre demande en ligne et connaître le montant exact de la prime qui vous sera versée. Pour percevoir la Prime d'activité, vous devez déclarer tous les trois mois vos revenus perçus au cours du trimestre précédent.

Je percevais fin 2015 le RSA et je travaille, que dois-je faire ?

Si votre MSA vous versait fin 2015 le RSA et que vous travaillez, vous n'avez strictement rien à faire. Votre MSA s'est occupée de tout et vous avez automatiquement basculé vers la Prime d'activité début janvier 2016, sous réserve que votre situation n'ait pas changé.

2 030 caractères

Encadré 1

Comment est calculée la Prime d'activité ?

Le montant de la Prime d'activité est calculé en fonction de vos revenus, de la composition de votre foyer et des ressources de ce dernier. Pour évaluer au plus juste votre droit, rendez-vous sur le site Internet de votre MSA.

268 caractères

Encadré 2

Une démarche en ligne pour vous simplifier la vie

Simulation, demande, déclaration trimestrielle de ressources : réalisez toutes les démarches depuis le site Internet de votre MSA. Sauf cas particulier, vous n'aurez aucune pièce justificative à envoyer pour compléter et mettre à jour votre dossier.

298 caractères

L'activité du village...

NOS SERVICES		
MAIRIE 7 Rue Charles de Gaulle mairie-le-ronssoy@orange.fr www.mairiele-ronssoy.com	03 22 86 63 09	Permanences du Lundi au Vendredi De 16h30 à 17h45
Agence Postale Communale 7 Rue Charles de Gaulle	03 22 84 49 63	Ouverte les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi De 11h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00 Le Samedi de 9h00 à 12h00
Permanences des Conseillers Départementaux <u>Sur rendez-vous à prendre auprès de Madame SAUVIAT</u>	Madame SAUVIAT 03 22 71 83 49	Séverine MORDACQ : à la Mairie de Roisel le 3 ^{ème} mardi du mois à 10h00 Philippe VARLET : à la Mairie de Roisel le 2 ^{ème} jeudi du mois à 18h00
Centre des Finances de Péronne 2 Avenue Charles de Gaulle BP 15 80200 PERONNE	03 22 84 53 29	Ouvert au public les Mardi et Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30. Fermé les Lundi, Mercredi et Vendredi. Accueil téléphonique les jours de fermeture de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00.
Gendarmerie de Roisel Route de Cambrai 80240 ROISEL	03 22 86 45 17	Ouverte de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 Fermée les Mardi, Jeudi et Dimanche
Déchetterie de Roisel <u>Horaires jusqu'au 31 Octobre 2016</u>	03 22 86 50 95	Ouverte les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 14h00 à 18h00 Les Mercredi et Samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 Le Dimanche de 10h00 à 12h00
NOS COMMERCES		
Boulangier-Pâtissier-Chocolatier Philippe PORET 19 Rue Charles de Gaulle	03 22 86 90 69	Ouvert les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 7h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h30 Le Samedi de 7h00 à 12h30 et de 15h30 à 19h30 Le Dimanche de 7h00 à 13h00 Fermé le Mercredi
Café-Tabac « Au bon accueil » Christelle TRIOUX DANEL 5 Rue Winston Churchill	03 22 85 53 47	Ouvert Lundi de 8h00 à 20h30 Mardi FERMÉ Ouvert Mercredi de 10h00 à 20h30 Jeudi de 8h00 à 20h30 Vendredi de 8h00 à 22h00 Samedi de 9h00 à 22h00 Dimanche de 9h00 à 13h30 et de 17h00 à 20h30
Au Café : TABAC - DEPOT DE GAZ - PRESSE - LE COURRIER PICARD - GRAINES - RECHARGES TELEPHONIQUES - JEUX - LOTO - PMU - FDJ -		
Epicierie Vival Casino « La Ronceraie » Nadine GUIDÉ 17 bis Rue Charles de Gaulle	03 22 85 74 30 06 23 46 32 29	Fermé le Lundi Ouvert du Mardi au Samedi De 9h00 à 12h30 et de 15h00 à 19h00 Le Dimanche de 9h00 à 12h30
A l'épicerie : CHARCUTERIE A LA COUPE - RECHARGES TELEPHONIQUES - LIVRAISONS A DOMICILE - DEPOT DE PAIN LE MERCREDI		

Horticulteur Régis SELLÉ 3 Rue Notre-Dame	03 22 86 63 07	Ouvert du Lundi au Samedi De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30
Fabricant de tourtes BOULANGER Père et Fils	06 50 77 89 27 03 22 83 03 86	Spécialiste des saveurs d'Alsace : <i>Tarte au Munster, Flamenkuch, Kougelhopf, Bretzel, pain d'épices.</i>
Construction et Rénovation Stéphane PELET 11 Rue Marcel Léger entreprisepelet@gmail.com	06 25 89 89 20 03 22 83 16 79	Maçonnerie, isolation, plomberie, peinture, carrelage et faïence ; Electricité : rénovation et création, dépannage, mise aux normes, volets roulants, portails électriques.
« CLEAN » Tombes et Sépultures Catherine DEPUIS 34 Rue Winston Churchill	06 29 65 92 11	Nettoyage, fleurissement, entretien à l'année, menus travaux de réfection, mais aussi nettoyage et fleurissement des jardins aux particuliers.
Monitrice d'équitation indépendante Claire BEUGNIET	06 45 81 37 08	Cours particuliers ou collectifs à domicile (<i>30 km autour de Le Ronsoy</i>) ou chez les professionnels, tous niveaux, toutes disciplines ; travail de votre cheval ou de votre poney ; soins aux chevaux en votre absence.
« Chez Gégé » Pizzas, Américains et hamburgers à emporter	06 50 43 17 74	Les Vendredi, Samedi et Dimanche dans la cour du Café de 18h00 à 22h00
LA TOUR DE PIZZ'A Pizza artisanale	07 81 34 09 79	Le Vendredi soir sur la place



LEROY ELEC

*Neuf - Rénovation
Mises aux Normes - Chauffage
électrique*

Tél : **06.18.86.20.63**

80740 - LE RONSSOY

 leroyelec@gmail.com - www.facebook.com/leroyelec

Monsieur Jean-Marie PETERS, dit « Jean-Claude », ancien boucher du village, est décédé subitement le 17 février 2016.

· Une figure du village qui s'en est allée...

Une poignée de main, quelques mots, Jean-Claude savait se rendre proche des gens. Un savoir-vivre, un sens du savoir-faire, voilà ce qui le caractérisait. Il est parti brusquement, sans faire de bruit. Nous nous souviendrons de lui... Nos pensées pour sa famille...

B

i

b

i

o

t

h

é

q

u

e

Elle est ouverte à tous,

petits et grands

Le Mardi

De 15h30 à 18h00,

même pendant les vacances.

*"Si vous possédez une bibliothèque et un jardin,
vous avez tout ce qu'il vous faut."
Cicéron*

*Si ces horaires ne vont pas avec vos
disponibilités, n'hésitez pas à en
parler à Jacqueline, Corinne et
Marie-Anne...*

« Ces heures où l'on a envie de lire quelque chose d'absolument beau.
Le regard fait le tour de la bibliothèque, et il n'y a rien. Puis, on se décide
à prendre n'importe quel livre, et c'est plein de belles choses. »

Jules RENARD



*"Une pièce sans livres, c'est un corps sans âme."
Cicéron*

Ouais, dins ches fermes, ches mait, is avotent grimmint d'ouvrollis...

ECHE BERJI MON FLAMIN

Y travaillo all sinsse Flamin,
Kome berji éto inplwoyi,
La va "alle Pouvrière".
E kan y foulo graissyî ène reu ède baru,
Vy'te in l'aplo à l'ède.

Y soulvo avu ess n'épeule,
Eche baru é ché z'ouvryi y graissyin,
Pi y l'erméttin èle reu,
In éto kontin é éreu,
Sin l'ède din elvyi.

Y l'éto for kome in Turk, vrémin,
Dizo nou "Pol Malbatte" é ess eute,
Y in pouharlin bin, l'avin kounu.
Ké forche y l'avo nou berji ède ché Flamin.



Œuvre de
Jean-François MILLET,
Berger

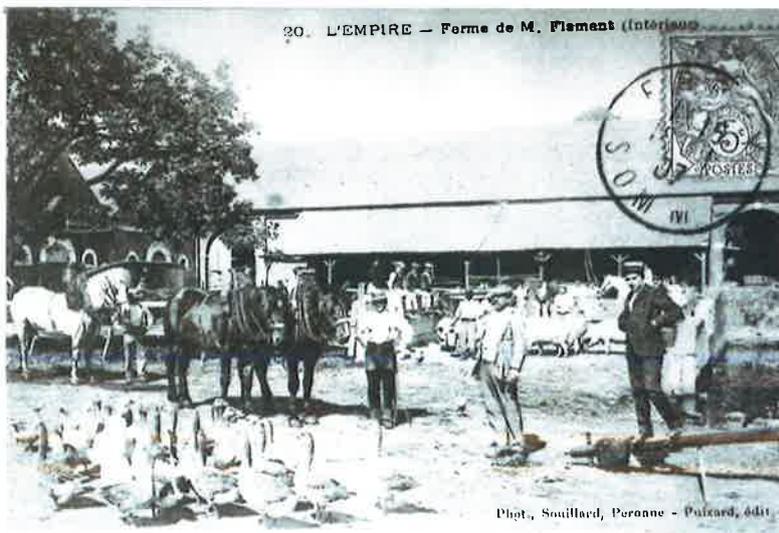
ECHE BERJI MON FLAMIN

Il travaillait à la ferme Flament,
En qualité de berger à la "Pauvrèlle",
Et quand il fallait graisser une roue du
tombereau,
On l'appelait à l'aide.

Il soulevait avec son épaule,
Le tombereau et ainsi les ouvriers
graisaient,
Puis ils remettaient la roue,
C'était ainsi, le tout.
Sans avoir l'aide d'un levier.

Il était fort comme un Turc,
Disaient "Paul Malbatte" et les autres.
Ils en parlaient plus tard,
l'ayant bien connu.
Quelle force il avait le berger de la ferme
Flament.

Autrefois, le métier de berger était une fonction très importante. Il y avait un berger dans chaque ferme. Le berger ne se contentait pas de surveiller les moutons. Il les soignait, s'occupait des agnelages, de la tonte de la laine et de la fabrication du fromage.



20. L'EMPIRE — Ferme de M. Flament (intérieur)

La ferme FLAMENT, Rue de la Pauvrèlle à LEMPIRE (02420), à l'entrée du Ronssoy en venant d'Épehy, avant 1914.

NOS ASSOCIATIONS		
ACPG-CATM <i>(Anciens combattants)</i>	03 22 86 63 27	Michel PIERRON 33 Rue Franklin Roosevelt
Association des Amateurs de Pony Games	03 22 86 74 51	Jacqueline BEUGNIET 26 Rue de la Libération
Association des Parents d'Elèves (A.P.E.)	06 77 63 44 43 <i>(après 17h00)</i>	MORIAUX Jean-Michel 1 Rue Louis Lobry
« Au Ronssoy Bien » Association de fléchettes	06 08 22 01 44	Serge TRIOUX 5 Rue Winston Churchill
Ches Verts Lurons <i>(Club des aînés)</i>	03 22 86 55 81	Albert SOENS 8 Rue Notre-Dame
Kano Club <i>(Judo)</i>	03 60 51 93 09 06 17 33 42 64	Aurélien CAZE 3 Rue Charles de Gaulle
Société de Chasse	06 89 75 56 23	Laurent DEPUIS 7 Rue Winston Churchill
Entente Sportive (Foot)	06 59 56 94 52	Pierre LEGER 22 Rue Winston Churchill

Concours d'épouvantails

Anaïs LEROY, Président de l'Association « Aux enfants de nos villages », l'une des chevilles ouvrières de l'Association dès ses débuts, et les bénévoles qui l'entourent, proposaient des goûters et activités aux enfants, une après-midi par mois (*proposaient car l'Association va être dissoute*).

Cette année encore, ils ont voulu animer le village, avec le Concours d'épouvantails, pour la joie de tous les artistes, petits et grands. L'école a même participé.

Les prix ont été remis à l'occasion des festivités du 14 Juillet. Eh oui, ces drôles de bonhommes en ont intrigués plus d'un... le succès a été assuré !



Le classement :

- Premier : BROCHART Joëlle
- Deuxième : Ecole
- Troisième : DERMY Virginie
- Quatrième : DOLLEZ Romain
- Cinquième : DUQUENOY Lucette
- Sixième : GUYOT Vanessa
- Septième : ROGER Xavier

Puis, ce fut la retraite aux flambeaux, orchestrée par ces dames. La Commune a offert des lampions, et un superbe feu d'artifice, cette fois orchestré par Jean-Jacques SÉRY, employé communal... encore un artiste !... Bravo et merci !!!



Retour sur les festivités

Cette année, à l'occasion de la fête communale, le Conseil Municipal a voulu lancer un marché campagnard.

Monsieur Jean-Bernard BOULANGER, notre fabricant de tourtes, s'est beaucoup investi pour le succès de cet évènement, et nous le remercions chaleureusement !!!

Le soleil fut au rendez-vous, et la fête réussie. De quoi encourager les bonnes volontés...



Un savoir-faire...

De nombreux artisans et commerçants...



La convivialité...



Des produits de différentes régions...





*Une équipe municipale
toujours prête...*



De nombreux convives...



Des enfants heureux...



Des champions au Kano Club...

Voici quelques années que le Kano Club - Club de judo local - a été créé, bénéficiant des installations des Communes de Le Ronssoy et Roisel, et que nombre d'enfants et de jeunes pratiquent cette activité.



Présidé par **Aurélien CAZE**, lui-même ceinture noire de judo 2^{ème} dan, cette Association et ses bénévoles ont de quoi être fiers.



Tout d'abord, de **Laurence HYPOLITE**, un professeur au top niveau, qui a remporté de nombreux titres.

Peut-on avoir plus belle motivation que de ressembler à une championne que l'on côtoie au Club, à travers les entraînements ?

Parmi ses titres :

- 🏆 En 2015 : Vice-championne du Monde et championne d'Europe en individuel et par équipe ;
- 🏆 En Juin 2016, en Croatie : Vice-championne d'Europe des vétérans en individuel et par équipe.
- 🏆 Fin Octobre, elle participera au Championnat du Monde à Miami.

Chapeau championne, et
BONNE CHANCE!!!

CODE MORAL DU JUDO

LA POLITESSE

C'EST RESPECTER AUTRUI

LE COURAGE

C'EST FAIRE CE QUI EST JUSTE

LA SINCERITE

C'EST S'EXPRIMER SANS DEGUISER SA PENSEE

L'HONNEUR

C'EST ETRE FIDELE A LA PAROLE DONNEE

LA MODESTIE

C'EST PARLER DE SOI-MEME SANS ORGUEIL

LE RESPECT

C'EST FAIRE NAITRE LA CONFIANCE

LE CONTROLE DE SOI

C'EST SAVOIR TAIRE SA COLERE

L'AMITE

C'EST LE PLUS PUR DES SENTIMENTS HUMAINS



Juin 2016, en Croatie, Laurence HYPOLITE est sacrée Vice-championne d'Europe des vétérans, en individuel et par équipe



Puis d'un de ses élèves, Thomas CLOLERY, judoka depuis l'âge de 6 ans. Ce Ronssoyen de 17 ans a décroché cette année sa **ceinture noire 1^{er} dan**. Elle lui a été remise lors d'une cérémonie, le 17 Mars dernier.

Que dire de ce jeune homme calme et discret, qui sait concilier ses études à son amour du sport, notamment du judo ? Sur le tatami comme dans la vie, il applique les qualités morales que sont le courage, la présence d'esprit, la volonté, la compréhension, l'intelligence, l'honneur, la sincérité, la dignité. Ce passionné d'histoire entre lui-même dans l'histoire, celle de Le Ronssoy et de ses belles pages.

Bon vent à toi Thomas et comme auraient dit les Trois Mousquetaires d'Alexandre DUMAS, « *un pour tous et tous pour un* »... Eh oui, le judo est aussi une histoire d'équipe !

Bond dans les archives...



Aurélien est ceinture
noire, bravo !



Nous remercions Monsieur et Madame
Francis CAZE pour ces photos...



Et nous remercions cette Association, le
Kano Club, qui participe activement chaque
année au Téléthon. Un bel exemple de solidarité !



TELETHON 2016 : la Commune se mobilisera le Samedi 3 Décembre.

Toutes les idées et tous les bras sont les bienvenus !!!

Dates à retenir

- **Jeudi 1^{er} Septembre 2016 : Rentrée des classes**
- **Samedi 3 Septembre 2016 : Tournoi de foot**
- **Samedi 8 Octobre 2016 : Opération Brioches**
- **Samedi 8 Octobre 2016 : Loto Quine du Kano Club**
- **Dimanche 16 Octobre 2016 : Repas des aînés**
- **Dimanche 6 Novembre 2016 : Bourse aux jouets de l'APE**
- **Vendredi 11 Novembre 2016 : Commémoration**
- **Samedi 12 Novembre 2016 : Repas dansant du Foot**
- **Dimanche 27 Novembre 2016 : Marché de Noël de l'Association
Aux enfants de nos villages**
- **Samedi 3 Décembre 2016 : Téléthon**
- **Lundi 5 Décembre 2016 : Commémoration**
- **Samedi 10 Décembre 2016 : Loto Quine de l'APE**

Merci à Jean-Pierre Cardon, à Aurélien, Evelyne et Francis Cazé pour leurs photos !



*Des erreurs ou des oublis ont pu se produire.
Merci de nous en excuser !*

Comité Journalistique :

Le Conseil Municipal

Directeur de la Publication :

Monsieur le Maire de la Commune



Papier 100 % recyclé

Mairie de Le Ronssoy
Edition d'Août 2016